

Conseil des Etudes et de la Vie de l'Etudiant

Séance du 18 octobre 2012

Membres élus présents ou représentés : M. Alfredo Gomez-Muller, Mme Cécile GUEIFFIER, M. Hubert Lardy, M. Olivier Motret, Mme Jocelyne Peigney, Mme Valérie Pennequin, M. Jean-Claude Soret, M. Francis Bourreau, Mme Sandrine Dallet-Choisy, M. Pierre Antoine Dessaux, Mme Christine Fauvelle-Aymar, Mme Cécile Goi, M. René Mokoukolo, M. Sébastien Salvador-Blanes, M. Mathieu Cluzel, Mlle Clotilde Fontaine, Mlle Charlie Jacquier, M. Arnaud Lecoffre, M. Tristan Levillain, Mlle Carol-Anne Loher-Jamot, M. Okana Rodrial Ngandzien, M. Julien Ouvrard, Mlle Mathilde Payen, M. Florian Ringuet, Mlle Mélanie Thongsith, M. Aurélien Vinay, Mme Hélène Bezard, Mme Carole Dervault, Mme Christelle Hervé, Mme Marie-Christine Jossec, Mme Mireille Motteau, Mme Marie-Anne Boissière, M. Jean-Marie Ginesta, M. Stéphane Blardat.

Membres à titre consultatif : M. Thomas Thuilliez, M. Arnaud Giacometti, Mme Christine Poirier, M. Bernard Buron, M. Alain Gueiffier, M. Bruno Boissavit, Mme Véronique Brechet, Mme Carole Accolas, M. Sébastien Boyer, Mme Emmanuelle Fargues, Mme Bénédicte Froment, Mme Lucie Fazilleau, Mme Caroline Gonzalez, Mme Joëlle Lardon, Mme Estelle Landeau, Mme Danielle Mure, M. Benoit Wolf, Pascal Garcia, Mme Stéphanie Rolin, Mme Nicole Fanien.

Correspondants pédagogiques : M. Xavier Aparicio, M. Pascal Chareille, M. Alexis Chommeloux, M. Pierre Mouzet, Mme Nathalie Poirot,

Personnes excusées : Mme Fadila Trouvé, M. Hervé Marchais

1. Approbation du compte rendu du CEVU du 13 septembre 2012

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Informations générales

Nadine Imbault informe le conseil sur les points suivants :

Assises du Supérieur

Les Assises de l'université se sont tenues le 1^{er} octobre à l'université en faculté de pharmacie. 8 ateliers étaient organisés sur les 17 thèmes proposés. Les personnes inscrites ont fait une liste de 4 thèmes les intéressant, les thématiques revenant le plus souvent ont été choisies pour les ateliers composés de 20 à 25 personnes. Les thèmes suivants ont été retenus:

- Comment repenser l'articulation entre l'enseignement secondaire et le supérieur ?
- Quelle réforme des premiers cycles et de l'ensemble des formations post-bac pour améliorer la réussite étudiante (notamment en santé) ?
- Comment mettre en place pendant la formation les conditions d'une bonne insertion professionnelle ?
- Comment développer un système d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau sur l'ensemble du territoire national, y compris en assurant les formations de proximité

nécessaires à la démocratisation de l'Enseignement Supérieur ?

- Quels seront les rôles respectifs du Ministère, des organismes de recherche, des universités, etc. dans les différents processus de la gouvernance de la recherche ?
- Quels équilibres proposer entre les recherches financées par équipes, par programmes et par projets, de manière à libérer les énergies au bénéfice de recherche elle-même ?
- Comment simplifier et optimiser le fonctionnement quotidien des laboratoires, des établissements et ceux assurant la recherche, de manière à libérer les capacités et le temps de recherche des individus et des équipes ?
- Quelles seront les compétences et les limites de l'autonomie universitaire ?

Les Assises territoriales se sont tenues le 10 octobre à Blois avec 2 ateliers le matin (formation et recherche), un atelier (gouvernance) et restitution l'après-midi.

🚩 Référentiel des compétences

Ce document va être adressé à tous les enseignants. La lettre d'accompagnement précise qu'il s'agit de référentiels de compétence et non de formation, ils n'ont pas vocation à définir des contenus d'enseignement, des volumes horaires ni des méthodes pédagogiques qui relèvent des établissements et des enseignants. Par contre, ils définissent des objectifs de formation, exprimés en termes de compétences à acquérir.

Il est proposé que des contributions pour améliorer ou compléter ces référentiels soient transmises d'ici le 28 février 2013.

Le référentiel est divisé en 2 parties : une partie compétences transversales, une partie compétences disciplinaires. Nous proposons que la commission permanente, à laquelle pourront s'associer les membres du CEVU volontaires, travaille sur les compétences transversales et remonte ou non des propositions de modifications. Les composantes pourraient travailler sur les compétences disciplinaires.

🚩 Campagne des diplômes universitaires (DU) et diplômes inter-universitaires (DIU)

Une nouvelle campagne de création et de renouvellement des D.U. et D.I.U. pour la rentrée 2013 sera ouverte du 15 novembre 2012 au 1er février 2013 (aucune demande ne sera étudiée en dehors de ces dates).

Les dossiers de création D.U. et de D.I.U. feront l'objet d'une expertise par des membres du CEVU et par la commission permanente du CEVU du 21 février 2013. Ils seront ensuite examinés par le Conseil des Etudes de la Vie Universitaire du 07 mars 2013.

Par ailleurs, les fiches financières des DU et DIU ayant fait l'objet d'un avis favorable du CEVU devront être présentées à la Commission des Moyens avant d'être définitivement adoptées par le Conseil d'Administration du 08 avril 2013.

Les nouveaux diplômes d'université et diplômes inter-universitaires seront habilités pour une durée de quatre ans à compter de la rentrée 2013.

🚩 Concours de l'enseignement

Le ministère vient de modifier le calendrier des concours. En plus du concours pour les masters 2 (M2) pour lesquels l'admissibilité a lieu en novembre 2012, l'admission en juin 2013 pour une affectation en septembre 2013, un second concours va être organisé pour les Master 1 (M1). Pour ces derniers le calendrier sera le suivant : admissibilité en juin 2013, admission en juin 2014 (pour une affectation en septembre 2014).

JM Houpert, chargé de mission, travaille actuellement avec les responsables de formation à une adaptation du contenu du M1 pour que les étudiants soient préparés pour l'admissibilité.

🚩 Réorientation Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)

Pour la première année, 93 étudiants se sont réorientés (21 ont été admis, 10 AJAC, 43 défaillants).

45 étudiants se sont inscrits à la passerelle L1 Biologie (44 PACES + 1 Psychologie). Les résultats sont encourageants puisque la passerelle a permis à 7 étudiants de PACES de passer en L2, à 3 d'être AJAC et à 11 de se réinscrire en L1 biologie. Au total, 25 étudiants sur 45 sont restés à l'université en 2012/2013. Il est donc décidé de reconduire ce dispositif.

18 étudiants se sont inscrits à la passerelle pharmacie (certificat universitaire) avec les résultats suivants : 4 admis (1 aujourd'hui en L1 sc. du langage), 5 ajournés (1 en L1 biologie), 9 défaillants (3 en L1 biologie). L'UFR réfléchit à remodeler le contenu pour insister sur les programmes de terminale S et 1^{ère} S en biologie et rajouter un peu de physique au programme.

Les autres réorientations sont les suivantes 3 en DUT ; 5 en droit, 9 en psychologie, 3 en maths.

DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) : 2 étudiants de PACES se sont réorientés sur l'année décalée intensive avec un taux de réussite de 100%. Le dispositif se poursuivra l'année prochaine.

Lors de la commission Unité d'Enseignement d'Ouverture sera proposée l'ouverture d'une UEO « Préparation des tests psychotechniques » proposée en priorité aux étudiants réorientés de PACES toutes filières confondues.

L'Institut Régional de Formation des Techniciens de Laboratoires Médicaux reconduit le dispositif de fin d'année pour les étudiants de PACES pour intégrer la formation de technicien de laboratoire médical.

Afin d'informer au mieux les étudiants actuellement en PACES des diverses actions concernant la réorientation en cas d'échec, Christophe Hourieux, correspondant pédagogique de l'UFR de médecine, interviendra fin octobre pour expliquer le dispositif de réorientation à la fin d'un cours. La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle tiendra un stand sur cette journée dans le hall de la faculté pour répondre aux questions en individuel.

Trois ateliers de réorientations seront organisés les 14-15-16 janvier, suite aux résultats qui seront annoncés le 11 janvier. Pour information, le numérus clausus de l'année 2012 se répartit ainsi : médecine : 235, odontologie : 28, maïeutique : 30, pharmacie : 106, soit un total de 399 places auxquelles on peut ajouter 55 places en Ecole de kinésithérapeute. Cette année on dénombre 1562 inscrits en PACES.



Vie de l'étudiant

Thomas Thuillier vice-président chargé des relations avec les associations étudiantes, présente les grandes lignes du projet « Assos' Actives » qui aura lieu début février et qui proposera aux cadres associatifs des forums de discussion et des formations thématiques. Ces réunions se dérouleront sur les sites suivants : Tanneurs, Grandmont, Deux Lions.

Par ailleurs, il informe le conseil que courant novembre il organisera une réunion de l'ensemble des responsables d'associations étudiantes à laquelle les élus étudiants du CEVU seront conviés.



Observatoire de la Vie Etudiante

Présentation de la méthodologie sur les enquêtes d'insertion professionnelle par Lucie Fazilleau. La présentation figure en pièce jointe.


3. Pédagogie



Cursus intégré Franco-allemand en licence de musique et musicologie avec l'université d'Essen

Il s'agit d'étudier la modification de maquette de licence première année modifiée pour préparer les étudiants à une mobilité à Essen en deuxième année. Les heures ajoutées correspondent notamment en un renforcement en allemand, et en allemand de spécialité. En troisième année l'étudiant choisit entre revenir à Tours ou poursuivre à Essen. Cette maquette est accompagnée d'une convention réglementant les études.

La maquette et la convention sont soumises au vote et sont adoptées à l'unanimité.

 Maison d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP)


➤ **Validation des actions Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)**

Christine Poirier rappelle l'organisation du MOBIL pour cette année et notamment la mise en place transitoire. Seul les L1 sont concernés cette année.

Le tableau joint concerne les actions pour l'année 2012-13 et donc les étudiants inscrits en semestre 2 cette année. Un appel à action a été fait dans les composantes pour ce second semestre.

Une action supplémentaire est ajoutée « participation à la mise en place d'une conférence » pour 2 points.

Les membres du CEVU approuvent la liste proposée à l'unanimité.

 UFR Sciences pharmaceutiques

➤ **Modification des modalités de contrôle des connaissances (MCC) des 2^{ème} et 3^{ème} année de sciences pharmaceutiques applicables à la rentrée 2012/2013.**

Le conseil de l'UFR du 4 octobre 2012 a donné un avis favorable

A la 1^{ère} session de 2^{ème} année, pour être déclaré admis à l'examen, l'étudiant doit réunir les 5 conditions suivantes :

Année	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
2 ^{ème} année	<p>Avoir été présent à toutes les épreuves théoriques et pratiques</p> <p>Avoir obtenu la moyenne à chaque Unité d'Enseignement (UE), avec une tolérance maximale de deux U.E à 8/20 (ajournement en cas de plus de 2 UE à 8/20)</p> <p>Avoir validé le stage officinal d'initiation</p> <p>Avoir validé son projet professionnel de 2^{ème} année</p> <p>Avoir suivi les enseignements du C2i niveau 1</p>	Sans changement

A la 1^{ère} session de la 3^{ème} année : Pour être déclaré admis à l'examen, l'étudiant doit réunir les 4 conditions suivantes :

Année	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
3 ^{ème} année	<p>Avoir été présent à toutes les épreuves théoriques et pratiques.</p> <p>Avoir obtenu la moyenne à chaque Unité d'Enseignement (UE), avec une tolérance maximale de deux U.E à 8/20 (ajournement en cas de plus de 2 UE à 8/20)</p> <p>Avoir validé les stages d'application des thèmes coordonnés</p> <p>Avoir validé son projet professionnel individuel de 3^{ème} année</p>	Sans changement

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

 Politique des langues pour non spécialistes

Nadine Imbault rappelle la mise en place d'une commission concernant la politique des langues pour non spécialistes dont la première réunion est fixée le 25 octobre. Cette réunion s'articulera autour du bilan des Centres de Ressources en Langues et réunion préparatoire notamment avec les responsables des composantes.

Nadine Imbault donne également des informations sur l'évolution de la réglementation relative aux concours de l'enseignement à l'exigence du CLES2 (cf arrêté du 10 septembre 2011, qui généralise l'extension des dérogations : art 3).

Le CLES 2 aura lieu le 18 janvier, uniquement en anglais. Les certifications en espagnol et allemand se dérouleront au printemps en même temps que la seconde certification en anglais.

✚ UFR Lettres et Langues, département Sodalang

➤ **Présentation du modèle économique de la formation distancielle de M2** par Isabelle Pierozak, responsable de la spécialité FLE/S Pluralités, Interculturel, Politique Linguistique (Pipol) à distance.

La présentation figure en pièce jointe.

4. Vie de l'Etudiant

✚ Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)

➤ **Election de deux représentants du CEVU au conseil du SUMPPS**

Sont candidates et élues à l'unanimité Mathilde Payen et Charlie Jacquier

➤ **Création d'un groupe de travail pour situations particulières « Régime Spécial d'Etudes (RSE)**

Bénédicte Delaunay propose de constituer le groupe comme suit : Nadine Imbault, Bénédicte Delaunay, Emmanuelle Fargues, Christine Maisonneuve, les deux Vice-présidents Etudiants Maximilien Bullett et Thomas Thuillier ; 3 étudiants : Aurélien Vinay - Mathilde Payen - Mathieu Cluzel, 2 enseignants : Sandrine Dallet-Choisy - Francis Bourreau, 1 personnel BIATSS : Mireille Motteau

La première réunion aura lieu en novembre.

Les élus étudiants demandent qu'un représentant de l'UNEF soit ajouté. Cette proposition est acceptée et Julien Ouvrard est intégré au groupe.

✚ Service Commun de Documentation (SCD)

➤ **Election d'un représentant du CEVU au conseil du SCD**

Carol-Anne Loher-Janot est candidate, elle est élue à l'unanimité.

✚ Service des Etudes et de la Vie de l'Etudiant

➤ **Compte rendu de la commission aide à l'inscription du 20 septembre 2012**

La commission a examiné 31 dossiers, 17 dossiers ont reçu un avis favorable, 13 dossiers sont non retenus. Le total des aides alloué s'élève à 3 119€.

➤ **Compte rendu de la commission aide à l'inscription du 11 octobre 2012**

La commission a examiné 25 dossiers, 13 dossiers ont reçu un avis favorable, 11 dossiers n'ont pas été retenus. Le total des aides alloué s'élève à 4 582€.

Les deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

5. Conventions

Relations internationales

UFR Arts et Sciences Humaines

Convention d'échange d'étudiants avec l'Université d'Adélaïde - Australie

Il s'agit d'une convention « formations » concernant deux étudiants pour l'année universitaire (ou 4 étudiants par semestre), provenant de tous les cycles universitaires (2 places réservées aux étudiants du master « alimentation »). Le but de la convention est de permettre d'élargir la communauté des « food studies » par l'échange de deux étudiants considérés parmi ceux ayant obtenu les meilleurs résultats dans leur cursus. La convention instituera de fait un lien entre les équipes enseignantes dans le domaine des cultures alimentaires et permettra aux étudiants choisis d'établir des ponts scientifiques et culturels par la poursuite d'études spécifiques sur des aires culturelles différentes mais dans le même domaine des cultures alimentaires. La recherche pourra prendre la forme d'un séminaire annuel.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

UFR Droit, Economie et Sciences Sociales

Convention de délocalisation à Rabat et à Casablanca de la spécialité à finalité professionnelle « Management de la qualité et des projets » de la mention Développement des Aptitudes Managériales du Master Droit, Economie, Gestion avec l'Institut de Génie Appliqué de Casablanca - Maroc (renouvellement)

Le renouvellement est proposé pour une durée de 3 ans.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité sous réserve des modifications financières.

UFR Lettres et Langues

Convention d'échange d'étudiants avec l'Université Macquarie -Australie

Cette université accueille environ 36 000 étudiants avec près de 47% d'étudiants internationaux. Située à 25 minutes au nord du centre-ville, elle est classée parmi les dix meilleures universités australiennes accréditée EQUIS.

La période d'échange concernant les étudiants de licence et master, peut comprendre une ou deux périodes d'études, comme il l'a été convenu entre les établissements avant le début de la période d'échange. Un étudiant inscrit pour deux périodes d'études équivaut à deux étudiants inscrits chacun pour une période d'études. Le nombre d'étudiants acceptés par chaque établissement sera de deux étudiants pour une année entière ou quatre pour un semestre. Les frais de scolarité sont payés à l'établissement d'origine.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

UFR Médecine

Convention de formation/recherche avec l'Université Gamal Abdel Nasser de Conackry - Guinée

L'objectif est de développer des relations dans le domaine de formation et de la recherche, concernant les thématiques Sciences et Santé, l'échange de documentation, d'informations et de publications scientifiques et techniques et également l'organisation de missions d'études, colloques et réunions à caractère scientifique consacrés au programme.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

Polytech'Tours

Convention de coopération académique avec l'Université Fédérale de Bahia - Brésil

Convention de coopération académique de formation/recherche avec Anna University de Chennai, Tamil Nadu - Inde

L'objectif de ces conventions est de développer des relations dans le domaine de la formation et de la recherche dans le cadre du programme de Graduation et Post-Graduation en Architecture et Urbanisme pour l'Université de Bahia et Polytech'Tours département Aménagement, UMR7324 CITERES, équipe IPAPE.

Les domaines de collaboration porteront sur les activités de recherches communes ; l'accueil des étudiants de Licence, Master, Doctorat ; l'échange d'enseignants et de chercheurs ; l'échange de documentation, informations et publications scientifiques et techniques ; la publication en commun de résultats scientifiques et documents pédagogiques ; l'organisation des missions d'études, colloques et réunions.

Le nombre d'étudiants acceptés pour participer aux programmes est de 3 pour chaque université.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé

➤ **Convention avec l'Association Paul Métadier**

La convention concerne la mise à disposition du SUMPPS de 3 ½ journées de médecin par semaine sur 38 semaines (399 h par an) pour des consultations de dépistage gynécologique et consultations de prévention et dépistage des IST auprès des jeunes étudiants. L'indemnisation des médecins est assurée par l'association.

Avis favorable à l'unanimité des membres du CEVU.

L'ordre du jour étant épuisé, en l'absence de question diverse, la séance est levée.